Chapelle Saint Louis



Cette chapelle, édifiée par le recteur de Saint-Luminede-Clisson, est bénite le 20 janvier 1766. Elle était à l'origine dédiée soit à Saint Sébastien, soit à Saint Laurent, les sources historiques sont divergentes à ce sujet. Elle prend le vocable de Saint

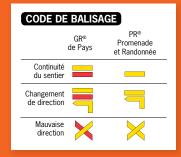
Louis au moment où une statue du roi (Saint Louis) est sculptée par Sébastien Groyet de Boishéraud. Elle a été restaurée en 1919 et en 2012 dans le cadre d'un chantier de jeunes européens. Sans clocher, elle est couverte de tuiles et possède deux petits bras de transept. Un porche en plein cintre, chaîné de pierres, s'ouvre dans la façade. Aujourd'hui, la chapelle est désacralisée et accueille régulièrement des évènements culturels.

Espace des Garennes

Espace de détente pour toute la famille, aux abords pique-nique.



- Le vignoble est un espace partagé pour différents usages (viticulture, maraîchage, élevage, chasse, randonnées...). Les parcelles cultivées peuvent faire l'objet de traitements. Chacun est appelé à respecter les pratiques d'autrui afin de permettre une bonne cohabitation.
- Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage. Seul votre respect des lieux peut en assurer la pérennité.
- Emportez vos détritus et ne faites pas de feu.
- Restez sur le sentier balisé et n'entrez pas à l'intérieur des parcelles pour y faire de la cueillette.
- Tenez vos chiens en laisse.
- Refermez les barrières et clôtures dans les prairies pour respecter la tranquillité des animaux.
- En période de chasse (le jeudi et le dimanche de mi-septembre à février), portez une tenue voyante.

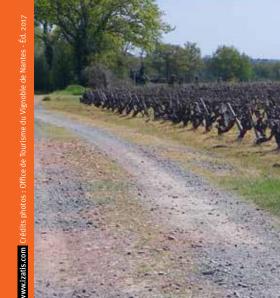




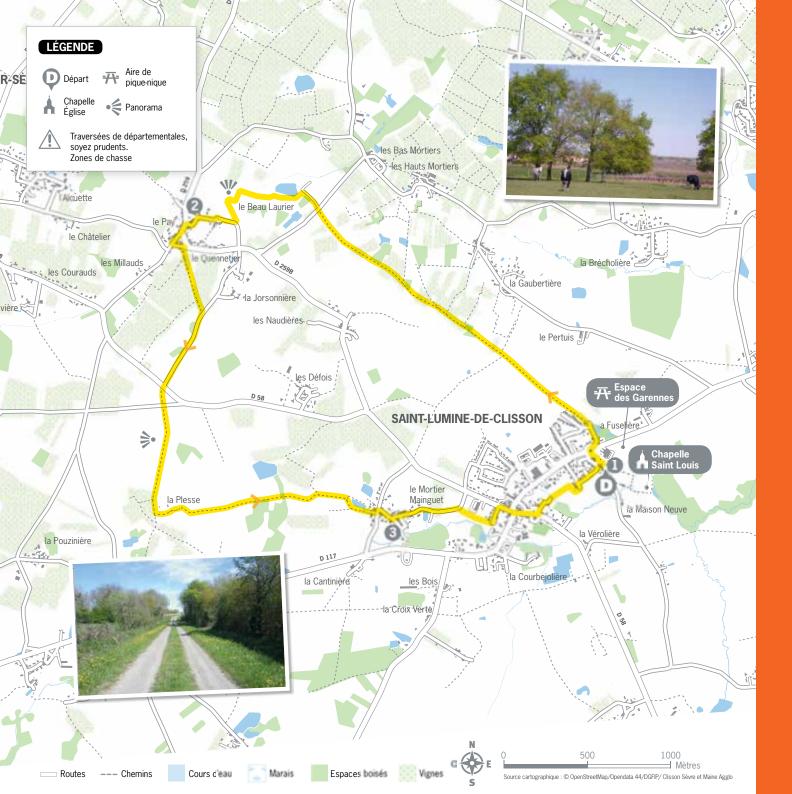
Office de Tourisme du Vignoble de Nantes Bureau d'accueil de Clisson **02 40 54 02 95** Bureau d'accueil de Vallet 02 40 36 35 87 www.levignobledenantes-tourisme.com

ENTRE TERRES ET VIGNES Au fil du vignoble et des prairies.

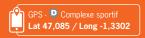
St-Lumine-de-Clisson











CIRCUIT ENTRE TERRES ET VIGNES

- **P** 1 Du parking du complexe sportif, rejoignez le rondpoint, traversez au niveau du passage pour piétons et tournez à droite dans la rue au niveau du calvaire et au bout de celle-ci, poursuivez sur le chemin bordé d'arbres. Poursuivez tout droit sur ce chemin pendant 2 Km. Traversez la route et avant la déchetterie, prenez le sentier à gauche le long d'un grillage. Traversez la passerelle et prenez ensuite à droite dans le chemin. Poursuivez le long de la clôture et bifurquez à gauche toujours en bord de clôture. À la sortie, prenez le chemin bordé d'une haie à gauche et tournez à droite pour rejoindre le village du Beau Laurier, puis après 100 mètres vous entrez dans le village du Pay.
- 2 Dès l'entrée vous prenez la première venelle à gauche puis à la route encore à gauche. À la patte d'oie dirigez-vous sur la route à droite direction Maisdon-sur-Sèvre puis tournez de nouveau à gauche sur la route et ensuite à droite dans le chemin au niveau du calvaire. Poursuivez ce chemin sur 400 mètres et au bout prenez à droite sur la route que vous suivez sur 500 mètres. Traversez la départementale et poursuivez en face sur la petite route qui mène ensuite à un chemin. Suivez-le sur 600 mètres et tournez à gauche,après le mur d'une maison, dans un autre chemin. Suivez ce chemin pendant 900 mètres et à l'intersection, poursuivez toujours tout droit pour vous diriger vers le village du Mortier Mainguet.
- 3 En arrivant dans le village, prenez à gauche et à droite au bout de 20 mètres pour traverser le village puis continuez en empruntant le sentier aménagé le long de la voie communale. Au bout de la haie, tournez à droite dans le chemin, passez les chicanes et poursuivez. Sortez à gauche dans le lotissement, traversez-le et prenez ensuite à droite le long du trottoir sur la route du vignoble. Au rond-point, prenez la direction de Saint-Hilaire-de-Clisson, puis à 50 mètres, tournez à gauche dans la rue de la société. Poursuivez dans cette rue, passez devant un hangar viticole et traversez une passerelle pour rejoindre le chemin bordé d'une haie. À la sortie, prenez à droite et poursuivez dans le lotissement pour emprunter une petite venelle (chicane en bois) qui vous mène au complexe sportif.